

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE ARR. SAINT ETIENNE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200933-20240124-003-2024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2024 Publication : 30/01/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY

Place des Combattants Tel 04 77 73 53 46

Séance du 24 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 janvier à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal: 17/01/2024

Nombre de conseillers en exercice: 15

<u>Présents</u>: BARRIER JA, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, BONNARD R, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALLARD JL,

Excusés avec pouvoirs, BOULHOL M (pouvoir à BARRIER J A), MARAS L (pouvoir à CHARRE Y), FONT F (pouvoir à D'AVERSA M)

Absents:

Procurations: 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : VIALLARD JL

Délibération Nº 003/2024

Objet: Approbation du bail de location avec TOTEM FRANCE: parcelle AK 73 au lieudit Roche Picot

M. le maire donne lecture du projet de bail de location avec TOTEM France pour la parcelle AD 73 au lieudit Roche Picot sur laquelle est installée une antenne.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal

- -approuve le projet de bail de location de la parcelle AK73 au lieudit Roche Picot avec TOTEM France.
- autorise Mr le Maire à signer ledit bail
- -s'engage à inscrire les crédits nécessaire au budget primitif communal.

Farnay, le 25 janvier 2024

Le Maire

Jean-Alain BARRIER

Le secrétaire Jean-Luc VIALLARD

* LOIRE